



Lyon, le 29 novembre 2011

MIXTE HONNEUR/2 Finale de Comité

! TOUT JOUEUR
participant à la compétition
doit **IMPERATIVEMENT**
avoir réglé **SA LICENCE**
AUPRES DE SON CLUB

Madame, Monsieur,

Votre paire s'est qualifiée pour disputer la Finale de Comité du Mixte Honneur/2.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation : **Samedi 17 décembre 2011 à 12h55**
 Dimanche 18 décembre 2011 à 13h55

Lieu : **M.V.I. - 111 rue du 1^{er} mars - 69100 Villeurbanne - Tél. : 04 72 33 75 50**

- Parking des immeubles commerciaux ouvert pendant la compétition.
Uniquement places **non** numérotées.

Déroulement : 64 paires.
 2 séances de 24 donnes le samedi pour toutes les paires.
« cut » : 1 séance de 28 donnes le dimanche pour 32 paires.

Horaires :

Samedi : 1^{er} séance : 13h00 2^{er} séance : 16h45 (fin prévue à 20h15)
Dimanche : 3^{er} séance : 14h00 (fin prévue à 18h)

Arbitre : Lionel DUBOURGNON – Port. : 06 26 92 11 45

Montant des droits :

Samedi : 40€ par paires payable par chèque à la table.
Dimanche : 20€ par paires qualifiées payable par chèque à la table

Nombre de qualifiés : 17 qualifiés

- *Le nombre de qualifiés est donné à titre indicatif.*

Finale de Ligue : Samedi 14 et dimanche 15 janvier 2012 à Valence.

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 4 (Article 144 du Règlement national des compétitions). Toutes les paires doivent disposer de 2 feuilles de conventions établies avec le plus grand soin.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité (04 78 42 10 89) jusqu'à 24h avant le début de la compétition.
- ✓ Prévenir l'**Arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales et dévouées salutations.

François COMBESURE
Directeur Technique
06 82 36 23 33